

DOMMARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES  
N°08-2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

Le 10 MARS A VINGT HEURE TRENTE MINUTES

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire.

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : mercredi 25 février 2026

Affichage Mairie : jeudi 26 février 2026

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme THOMAS Murielle, M. BERTHAULT Yves, Mme ROSAT Aurélie, M. PERRIER Guy, M. de LA TEYSSONNIERE Hervé, M. EVAUX Denis, Mme PELISSIER Cécile, Mme CHAUVIN Anouchka, M. TISSIER Franck, M. ROUX Jérémy, Mme TOURNIER Béatrice, M. DREVET Jean-Nicolas

ABSENTS EXCUSES : Mme BLEIN Magali donne pouvoir à M. ROUX Jérémy, Mme Janique BARBET donne pouvoir à M. Guy PERRIER, Mme LAPALUD Sylvie donne pouvoir à M. EVAUX Denis, Mme EYRIGNOUX Rachel donne pouvoir à Mme TOURNIER Béatrice, Mme SANDRIN Laurence donne pouvoir à Mme PELISSIER Cécile, M. DUCARRE Clément donne pouvoir à Mme CHAUVIN Anouchka, M. CHARVIN Patrick donne pouvoir à M. BERTHAULT Yves

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

**Objet : Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2026 :**

Rapporteur : Alain THIVILLIER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal annexé à la présente,

Considérant que Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026 ;

Considérant que ce projet a été adressé aux conseillers municipaux le mercredi 25 février 2026 ;

Considérant que Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à formuler leurs observations ;

Compte tenu de l'absence d'observation ;

Le Conseil municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026.

- A BIEN NOTE la publication du présent procès-verbal dans la semaine qui suit le conseil municipal

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION

La secrétaire de séance,  
Catherine LAVET



Mairie de DOMMARTIN - Registre des Délibérations

Le Maire,  
Alain THIVILLIER

N° 08-2026

